

Section 4.—L'assurance en ce qu'elle affecte la balance des paiements internationaux.*

Le commerce de l'assurance a souvent une portée internationale; c'est pourquoi l'activité de ce genre de finance mérite sa place dans des études portant sur la balance des paiements et la dette internationale. Les compagnies d'assurance britanniques et étrangères ont d'importantes ramifications au Canada et les compagnies canadiennes étendent leur activité à la plupart des pays du monde. En 1938 il y a 4 compagnies britanniques et 9 compagnies américaines autorisées à vendre de l'assurance-vie au Canada. Il y a en outre 8 compagnies britanniques et 5 compagnies américaines enregistrées qui ont à peu près cessé de vendre de nouvelles polices. Dans la même année, les compagnies britanniques autorisées à vendre de l'assurance-feu ou accident sont au nombre de 74, tandis que les compagnies américaines et étrangères du même genre sont au nombre de 197. En plus, il y a d'autres compagnies enregistrées en vertu des lois provinciales et d'autres vendant de l'assurance maritime et de l'assurance de navigation intérieure, deux genres qui n'exigent pas de certificats d'enregistrement. En même temps, 17 compagnies canadiennes d'assurance-vie et 30 d'assurance-feu et accident font des affaires en dehors du Canada.

Les affaires des compagnies britanniques et étrangères sont confiées en majeure partie à leurs succursales au Canada. Ces succursales, à de multiples points de vue, ressemblent aux compagnies canadiennes de sorte que leurs opérations sont en bonne partie domestiques et ne donnent pas lieu à des échanges de fonds. Leurs recettes au Canada couvrent généralement leurs déboursés et, s'il y a surplus, celui-ci est souvent placé dans des valeurs canadiennes. Ces compagnies tendent à équilibrer leurs affaires au Canada parce que le Canada offre un champ favorable aux placements. Dans l'estimation du capital britannique et étranger engagé au Canada, p. 904, l'item de l'assurance comprend l'actif net des succursales des compagnies d'assurance britanniques et étrangères au Canada de même que la valeur de péréquation des actionnaires des compagnies d'assurances canadiennes non domiciliés au Canada.

Le commerce des compagnies d'assurance canadiennes à l'étranger ne donne pas lieu non plus à des transactions pouvant affecter la balance des paiements internationaux au point qu'on pourrait s'y attendre d'après l'envergure de leurs opérations. A plus d'un point de vue, les transactions se font entièrement en dehors du Canada et n'affectent pas directement l'économie canadienne. Une comparaison de l'actif et du passif des compagnies canadiennes à l'étranger fait voir que le passif dépasse l'actif. C'est pourquoi l'actif de ces compagnies ne paraît pas à l'exposé des placements canadiens à l'étranger, p. 904. Toutefois, cet actif a une certaine signification au point de vue de l'économie canadienne puisqu'il est représenté en bonne partie par des valeurs étrangères négociables qui peuvent être transférées au Canada ou en être exportées. La différence entre l'actif total à l'étranger et les valeurs étrangères détenues à l'étranger est due à d'autres item figurant à l'actif tel que valeurs immobilières, hypothèques, prêts, espèces, etc., aussi bien qu'à des sommes élevées de valeurs canadiennes détenues en dehors du Canada. Toutes les valeurs

* Une étude beaucoup plus détaillée de ce sujet paraît au chapitre XX de la publication intitulée "La Balance Canadienne des Paiements Internationaux—Une étude des Méthodes et des résultats" par Herbert Marshall, B.A., F.S.S., chef de la Branche du Commerce Intérieur, Bureau Fédéral de la Statistique. Prix \$1. La balance internationale des paiements est étudiée en détail au chapitre du commerce extérieur, pp. 599-606.